

PLANTATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES

en Val de Garonne-Guyenne-Gascogne

Le guide des bonnes pratiques



**Pôle
territorial**

Val de Garonne -
Guyenne - Gascogne

Guide des bonnes pratiques

pour la plantation d'arbres et d'arbustes en
Val de Garonne-Guyenne-Gascogne

ÉDITION : JUILLET 2023

Coordination : PÔLE TERRITORIAL VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE

Avec le financement de :



Union européenne



Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Pôle
territorial

Val de Garonne -
Guyenne - Gascogne

Rédaction et mise en page :

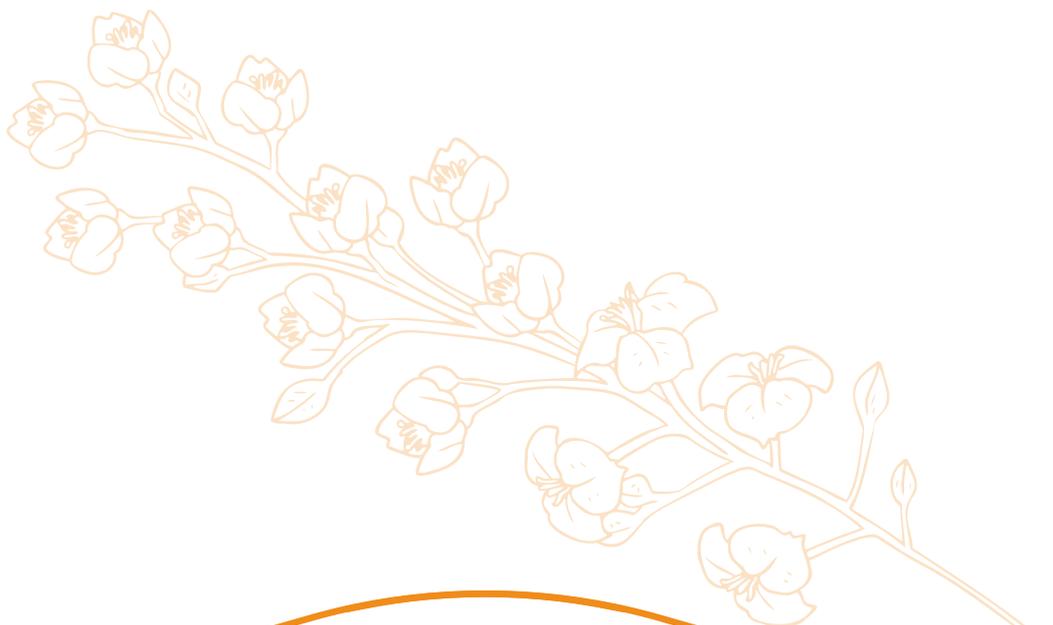
CPIE PAYS DE SERRES - VALLÉE DU LOT



PAYS DE SERRES-VALLÉE DU LOT

Crédits photo :

CPIE PAYS DE SERRES-VALLÉE DU LOT toutes illustrations sauf mentions contraires :
Agence Les Conteurs (pont roman de La-Sauvetat-du-Dropt - page de garde) ;
Commune de Casteljaloux (lac de Casteljaloux - page de garde) ; Les Coflocs
(Pays de Duras - page de garde) ; Mathieu Maxime (Verger p.12) ; Objectif Duras
(Arbre isolé p.11) ; Wiliam Picamil (Meilhan-sur-Garonne - page de garde)



ÉDITO

Notre territoire, le Val de Garonne-Guyenne-Gascogne, se caractérise par la multiplicité de ses paysages, des landes de Gascogne à la vallée fertile de la Garonne, des collines de Guyenne aux prairies humides des bords du Dropt, des coteaux viticoles aux pinèdes... Ces unités paysagères, modelées par les cours d'eau qui les traversent (Garonne, Lot, Dropt, Avance notamment) et par les activités agricoles (maraîchage, céréaliculture, arboriculture, viticulture, sylviculture...) participent à l'attractivité du territoire et regorgent d'une biodiversité ordinaire et remarquable. Conscients de cette richesse et de la nécessité de la préserver, tout en maintenant le bon équilibre entre l'activité économique et la protection du milieu naturel, nous vous avons proposé, en 2012 déjà, la première édition du guide des essences locales « Plantez votre paysage », dans le cadre d'un programme Leader dédié aux paysages. Aujourd'hui, nous vous présentons une version mise à jour de ce guide, sur un périmètre plus vaste. Elle se veut plus complète, didactique, accompagnée de conseils pratiques, mais surtout, adaptée aux enjeux actuels et de demain.

Afin d'adapter nos plantations au réchauffement climatique, de nouvelles essences enrichissent le guide. Originaires de la région méditerranéenne, elles sont capables de résister à de fortes chaleurs et à des périodes de sécheresse sans pour autant dénaturer nos paysages ou porter atteinte aux essences historiquement présentes. D'autres arbres et arbustes, au contraire, ont été retirés, en raison de leur vulnérabilité à des maladies ou parasites ou à leur difficulté à s'adapter au changement climatique. Enfin, une attention particulière est portée aux espèces exotiques envahissantes qui constituent un danger pour la faune et la flore locales.

Ces deux cahiers, le Guide des Bonnes Pratiques et le Guide des Essences Locales, s'adressent à tous : élus et techniciens des collectivités, professionnels, pépiniéristes, agriculteurs, particuliers... Nous espérons que vous vous l'approprierez, au service de notre territoire et de sa biodiversité !

Jacques Bilit
Président

Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne

Raymond Girardi
Vice-président

Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne

Emilien Roso
Vice-président

Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne

Bernadette Dreux
Vice-présidente

Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne



SOMMAIRE

L'ARBRE ET L'ARBUSTE DANS LE PAYSAGE EN VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE — P.2

LES SERVICES RENDUS PAR LES ARBRES ET ARBUSTES — P.4

UN PATRIMOINE ARBORÉ DIVERSIFIÉ — P.5

PRÉPARER SA PLANTATION — P.9

Étape n°1 : Adapter son projet à la zone de plantation **p.9**

Étape n°2 : Bien choisir ses essences ! **p.10**

Étape n°3 : Quels plants privilégier ? **p.12**

LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE — P.14

Étape n°1 : La préparation du sol **p.14**

Étape n°2 : La plantation **p.15**

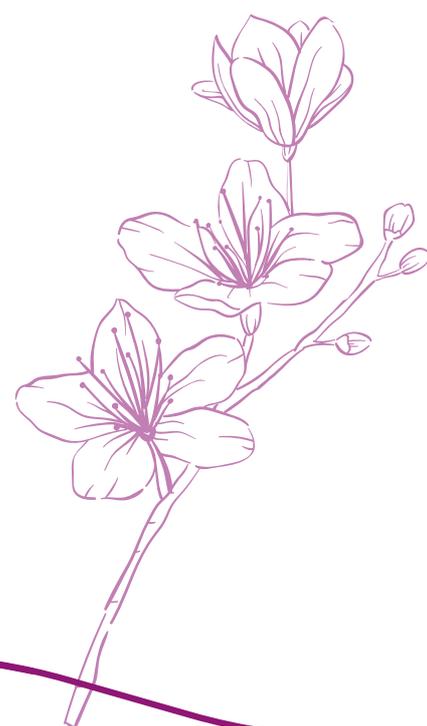
Étape n°3 : L'entretien de la plantation **p.16**

GLOSSAIRE — P.20

Sont définis dans le glossaire les termes présentant un astérisque.

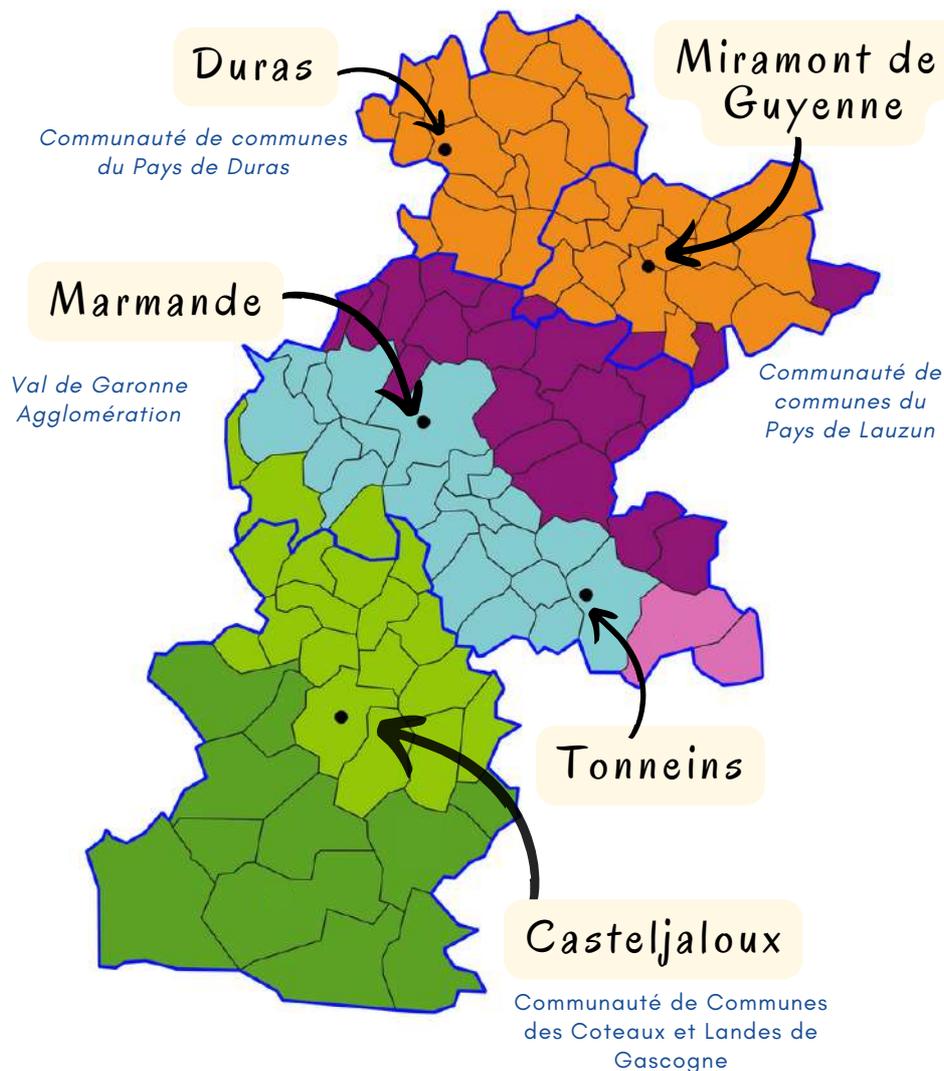
POUR ALLER PLUS LOIN — P.21

POUR VOIR PLUS LARGE — P.22



L'ARBRE ET L'ARBUSTE DANS LE PAYSAGE

EN VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE



Les unités paysagères en Val de Garonne-Guyenne-Gascogne

- | | | | |
|---|----------------------|---|-------------------------|
|  | Vallée du Dropt |  | Vallée du Lot |
|  | Collines de Guyenne |  | Entre Landes et Garonne |
|  | Vallée de la Garonne |  | Forêt landaise |



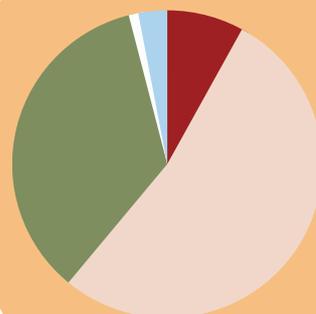
Lac des Graoussettes à Saint-Colomb-de-Lauzun @Mathieu MAXIME

La présence des arbres et des arbustes contribue à la singularité et à la diversité des paysages du Val de Garonne-Guyenne-Gascogne, illustrées par la carte ci-contre. Les arbres et les arbustes constituent un support de la biodiversité pour le territoire. Ils y sont très présents. Tantôt retrouvés dans les boisements des versants des collines de Guyenne, cultivés dans les pinèdes de la forêt landaise, ou accompagnant le lit du Lot, de la Garonne et du Dropt, ils se trouvent au carrefour de tous les grands enjeux écologiques contemporains (eau, sol, climat, paysage...).

Pourtant, l'intensification agricole, l'artificialisation des terres et l'étalement urbain menacent sa place dans notre quotidien et participent à la déstabilisation des écosystèmes dont nous faisons partie. Garantir la résilience de ce territoire est à la portée de tous et passe par le développement de projets de végétalisation vertueux. Ce document, qui s'adosse **au guide des essences locales**, s'adresse à tous les acteurs du territoire et propose des techniques simples et accessibles pour planter en Val de Garonne-Guyenne-Gascogne.



Occupation des sols



- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Milieux humides
- Surfaces en eau

▲ Source : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

LES SERVICES RENDUS PAR LES ARBRES ET ARBUSTES

Les arbres et arbustes nous offrent de nombreux services aussi appelés services écosystémiques. Ces derniers participent à notre survie, à notre développement et à notre bien-être. Dans un contexte mondial d'urgence climatique, il est impératif que l'arbre soit au cœur des préoccupations et que chacun puisse participer à son échelle au maintien et à la restauration du patrimoine arboré.



Valorisation paysagère

Structure et met en valeur le patrimoine naturel et bâti.



Source de biomasse

Produit du bois de chauffage, du broyat de branchages, de l'alimentation pour le bétail, et fournit des petits fruits.



Lutte contre l'érosion

Piège la terre entraînée par le ruissellement de l'eau.



Bien-être

Réduit le stress, l'anxiété et la dépression. Lieux de rencontre et de sociabilisation (santé sociale).



Épuration de l'air

Capte le carbone de l'air et filtre les particules fines.



Régulation climatique

Protège du vent le bétail, les cultures et les bâtiments (brise-vent). Participe à la diminution de la température et maintient un niveau d'humidité dans l'air (évapotranspiration).



Régulation hydrique

Favorise l'infiltration des eaux et leur épuration. Participe à la prévention des crues et au contrôle du ruissellement.



Maintien de l'équilibre naturel

Forme des habitats, favorise la dispersion des espèces et les échanges génétiques, participe à la régulation naturelle des ravageurs de cultures.

UN PATRIMOINE ARBORÉ DIVERSIFIÉ

Les structures végétales (haies, bois, bosquets...) sont essentielles pour la biodiversité locale et participent au déplacement de la faune et de la flore, en créant de véritables **corridors écologiques***.

Habitats et couloirs de dispersion

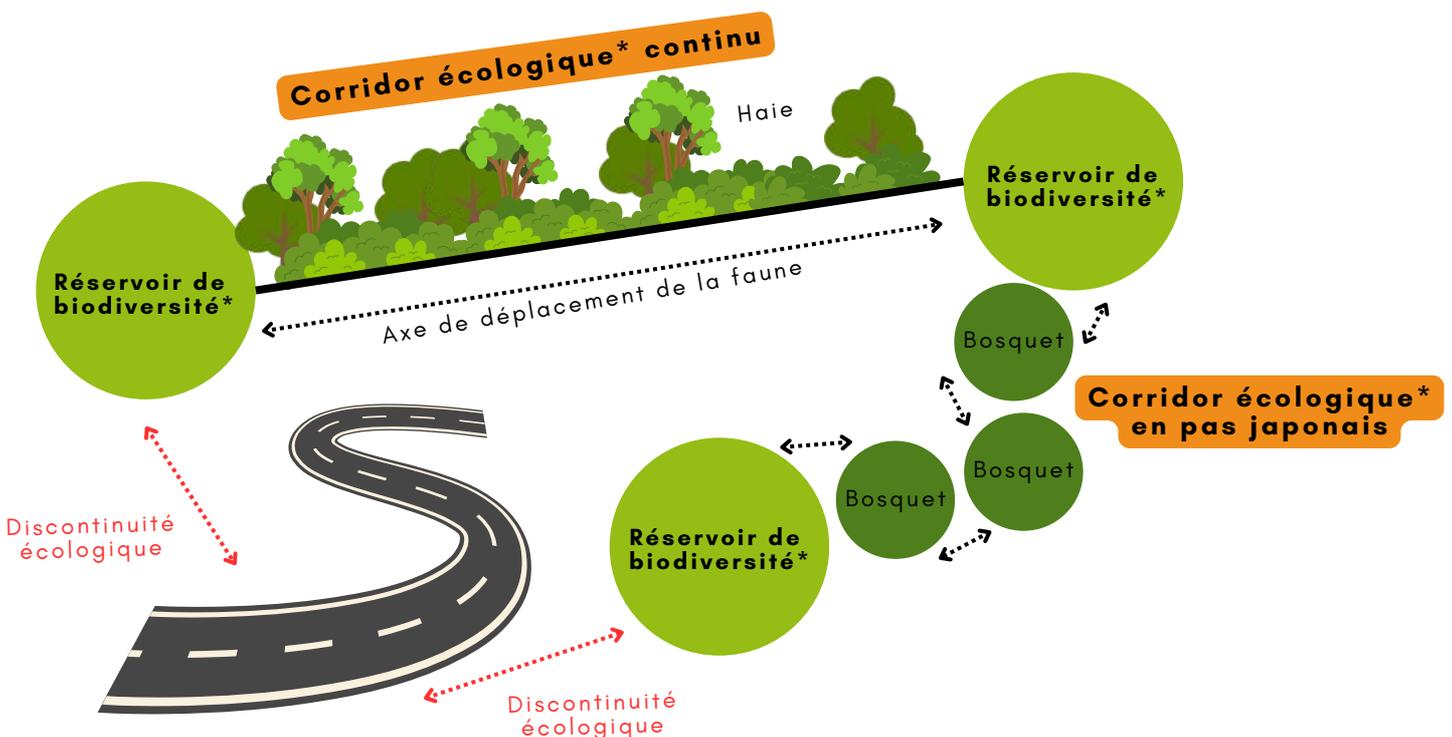
Les **corridors écologiques*** sont des structures qui assurent la connexion entre les **réservoirs de biodiversité*** (habitats), offrant alors aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Lorsque l'on arrache un élément boisé, c'est tout un écosystème qui est mis en péril.

Biodiversité menacée

des espèces évaluées en France sont menacées d'extinction (cf. : *Liste rouge des espèces menacées de France*).

+ de
17%

En cause notamment, la disparition des habitats et la simplification des paysages agricoles (arrachage des éléments semi-naturels comme les haies et les bosquets). Parmi les groupes les plus touchés on retrouve : les oiseaux, les insectes, les mammifères, les reptiles ou encore les amphibiens.



UN PATRIMOINE ARBORÉ DIVERSIFIÉ

Les arbres sont dans l'imaginaire collectif majoritairement associés aux forêts. Pourtant, ils sont présents tout autour de nous et leur existence dans certains espaces est souvent liée aux activités humaines. On les retrouve alors sous de nombreuses formes :

La haie champêtre

Composée d'essences locales adaptées au milieu (climat, nature du sol) et au paysage, la haie champêtre, plantée en ligne continue, permet de clôturer les espaces de manière naturelle. Elle peut comporter des arbustes de bourrage, des arbres de haut-jet, des végétaux à fruits et à fleurs, de façon à lui donner un aspect sauvage et naturel. Double, basse, brise-vue, ou encore fourragère, elle peut se façonner selon les besoins.

▼ Saint-Barthélémy-d'Agenais



Le petit +

Les haies champêtres nécessitent moins d'entretien (arrosage, taille) que les haies monospécifiques (thuyas, lauriers palme, cyprès...) et paysagères. Adaptées au territoire, elles peuvent également proposer des essences à la floraison et au parfum remarquables.



▲ Le Mas-d'Agenais

La plantation d'alignement

Exploitées à l'origine à but économique, les plantations d'alignement font désormais partie intégrante de nos paysages urbains et ruraux. Elles permettent de souligner l'architecture locale, les bordures des routes et les allées.

UN PATRIMOINE ARBORÉ DIVERSIFIÉ



Intraparcellaire & agroforesterie

En milieu rural, l'arbre a été introduit volontairement dans les systèmes d'exploitation (parcelles cultivées ou pâturées), donnant naissance à une technique agricole appelée l'agroforesterie intraparcellaire.

Cette méthode vise à optimiser l'espace disponible en associant la présence d'arbres à des espaces de culture ou de pâturage. Cette intégration du végétal dans les pratiques culturales permet d'augmenter la production, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles (l'eau, les sols et leur fertilité...).



▲ Cocumont



▲ Duras

L'arbre isolé

Élément marquant et repère dans le paysage, l'arbre isolé est un témoin de l'histoire du territoire et possède souvent une valeur patrimoniale. Utilisés par les agriculteurs pour de nombreux usages, ces arbres sont de bons indicateurs de terroir : frênes dans les vallées alluviales, chênes sur les coteaux... En ville, leur présence est liée à des fonctions sanitaires et récréatives dès le Moyen-Âge.

UN PATRIMOINE ARBORÉ DIVERSIFIÉ



▲ Agmé

Le bosquet

Les bosquets sont des groupements d'arbres et d'arbustes souvent isolés au milieu des cultures. Plantés par l'homme ou reliquats de boisements plus anciens, ils forment de véritables refuges pour la faune et la flore et constituent des réservoirs pour la biodiversité, notamment lorsque des haies champêtres sont à proximité.

Le verger

Caractéristiques des terrasses alluviales de la Garonne, les vergers (prunes, noix, noisettes, kiwis...) font partie intégrante du patrimoine local. Monospécifiques ou diversifiés, ils participent à leur échelle au développement de la biodiversité dans les espaces cultivés.



▲ Saint-Colomb-de-Lauzun



PRÉPARER SA PLANTATION

Besoin d'aide ?

Des structures techniques (**ACMG***, Chambre d'Agriculture du 47, **CPIE*** 47, Fédération Départementale des chasseurs, **SEPANLOG***...) basées sur le département sont à votre écoute pour vous conseiller dans vos démarches :

- Choix des essences
- Réglementation
- Appui au montage du projet
- Recherche de financements...

La réalisation d'une plantation nécessite un temps de réflexion préalable afin de créer un projet pérenne, répondant aux attentes fixées. Pour cela, il est indispensable d'identifier précisément l'espace qui sera aménagé : surface, nature du sol, exposition...

Étape

1

Adapter son projet à la zone de plantation

L'arbre est un être vivant, qui croît et qui va gagner en hauteur et en volume. Il faut donc, avant toute plantation, anticiper la pousse des végétaux, et imaginer leurs dimensions finales. Il est nécessaire de bien étudier le calibrage de son projet en fonction de l'espace disponible et des contraintes existantes, telles que les distances par rapport aux chemins, les différents réseaux (eau, électricité, gaz...) qui peuvent être souterrains, les bâtiments alentour, l'enrobage routier... Afin d'assurer le vivre-ensemble et la pérennité des aménagements, des règles régissent les plantations. Pensez à vous renseigner au préalable.

Que dit la loi ?

La législation encadre les plantations, et plus particulièrement les distances d'implantation des végétaux vis-à-vis des limites de propriété. Ainsi, selon le Code civil (art. L671) les plantations **en limite de propriété** doivent se faire à :

- 50 cm minimum pour un végétal dont la taille sera inférieure à 2 m à l'âge adulte
- 2 m minimum pour des arbres plus grands

En limite de voirie, elles doivent être réalisées à :

- 2 m du domaine public (art. R116-2 du Code de la voirie routière).

Certaines sont aussi soumises à une servitude de visibilité (art. L114-1 à 8 du Code de la voirie routière). Dans ce cas, tous les végétaux dépassant sur le domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de propriété (art. D161-24 du Code rural et de la pêche maritime).

Rapprochez-vous de votre mairie pour en savoir plus sur la réglementation locale en vigueur (PLU et autres documents d'urbanisme).



PRÉPARER SA PLANTATION

Étape

2

Bien choisir ses essences !



Le maître mot d'une plantation réussie : la diversification des essences !

L'utilisation de plusieurs variétés permet à la plantation d'être plus résistante aux attaques de parasites et aux maladies. En associant des végétaux aux développements variés (arbres, arbustes, arbrisseaux...), à la floraison et à la fructification étalées sur l'année, la plantation devient attractive pour la faune sauvage. Elle héberge ainsi un cortège d'**auxiliaires*** du jardin (pollinisateurs, prédateurs...), et favorise à son échelle la biodiversité locale.

Acceptons la flore spontanée !

Sans intervention de l'homme, les espaces tendent à se reboiser naturellement. En plus de favoriser la faune locale (pollinisateurs), certaines essences sauvages n'ont rien à envier à leurs cousines ornementales. Avant de considérer la plantation, valorisons l'esthétique apportée par cette végétation spontanée !

Pour la laisser s'exprimer, rien de compliqué : **délimitez une zone que vous laisserez sans entretien**. Celle-ci sera colonisée par la **végétation pionnière*** (espèces ayant peu d'exigences et poussant facilement suite aux perturbations d'un milieu). La zone évoluera rapidement vers un stade végétal plus haut et plus diversifié. Mal perçue, cette étape est indispensable au développement spontané d'arbres et d'arbustes.

Cette méthode, aussi appelée "régénération naturelle assistée" ou RNA, peut être appliquée sur des parcelles agricoles et composent les surfaces d'intérêt écologique (SIE) éligibles à la PAC.



Dynamique d'évolution naturelle des milieux

PRÉPARER SA PLANTATION

Demandez le guide !

Les essences sauvages, présentes naturellement autour de vos futures plantations, fournissent un bon aperçu des espèces adaptées aux conditions locales.

Pour aller plus loin et vous aiguiller au mieux dans vos choix, un **guide des essences locales du Val de Garonne-Guyenne-Gascogne** est mis à votre disposition. N'hésitez pas à le consulter en ligne ou à le demander en mairie.

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte dans le choix des essences, selon le lieu de la plantation :

- Les **caractéristiques du sol** : structure (calcaire, sableux, drainant...), tassement, profondeur, humidité, pH (acide, basique), fertilité...
- L'**exposition** : soleil, vent.
- Les **conditions climatiques locales** : températures, pluies, gelées... Dans le Lot-et-Garonne, les essences doivent être adaptées à de longues périodes de sécheresse et de chaleur entre mai et août, et à des précipitations violentes et mal réparties à l'automne et au printemps.



Clôturer son jardin, oui mais de la bonne manière !

On **abandonne les haies monospécifiques** à base d'espèces exotiques comme le thuya, le laurier palme ou encore le cyprès, plus sensibles aux maladies, demandant beaucoup d'entretien et produisant de grandes quantités de déchets verts. Les haies champêtres et diversifiées sont à privilégier.

Les **Plantes Exotiques Envahissantes** (PEE) sont également **à proscrire**. Ces espèces, introduites volontairement ou non par l'homme en dehors de leur aire de répartition naturelle, colonisent rapidement leur nouveau milieu au détriment des espèces indigènes. Elles ont un effet néfaste sur les écosystèmes et sur la biodiversité. Elles peuvent aussi avoir des conséquences sur notre santé (allergies) et ont un impact direct sur notre économie (gestion coûteuse).

*Pour connaître la liste des essences à éviter, référez-vous au **guide des essences locales du Val de Garonne-Guyenne-Gascogne**.*



PRÉPARER SA PLANTATION



Végétaliser les pieds de murs

Cultiver des plantes devant sa porte est une manière de ramener de la biodiversité dans des lieux souvent très artificialisés. Pour cela, plusieurs options s'offrent à vous : végétalisation de façade, plantation en bacs, semis dans les interstices des pavés ou des murs...

Renseignez-vous auprès de votre commune pour prendre connaissance de ce qui est réalisable.

De tels projets nécessitent un choix de végétaux adapté, car les plantes sont amenées à grandir et ne doivent en aucun cas gêner l'accès et la visibilité des piétons et automobilistes sur l'espace public. On évitera donc :

- Les arbustes à fort développement dans un espace réduit
- Les espèces au système racinaire superficiel et puissant pouvant soulever la chaussée

A contrario, pour des plantations **en bac**, on s'abstiendra d'y installer des arbustes à système racinaire profond ou étendu, qui vont vite se retrouver à l'étroit et dépérir.

Vous pouvez vous référer au plan de végétalisation de Val de Garonne Agglomération disponible sur www.vg-agglo.com en accès libre.



Étape

3

Quels plants privilégier ?

Cette phase d'approvisionnement en végétaux est une étape clé de votre projet. Pour la réussite de votre plantation, privilégiez les jeunes plants (1 à 3 ans et de taille inférieure à 1 m). Souvent moins coûteux, ces végétaux faciles d'implantation présentent l'avantage de croître très rapidement et offrent de très bons taux de reprise post-plantation. Au contraire, les grands sujets nécessitent plus d'entretien (arrosage régulier, tuteurage...) et prennent du temps à s'acclimater à leur nouvel environnement.

Lors de leur achat en pépinière, favorisez les plants conditionnés en racines nues. Ayant grandi en pleine terre, ils présentent un système racinaire plus développé et sont donc plus vigoureux que les plants en godet dont les racines ont été comprimées. Ces végétaux nécessitent cependant d'être plantés tôt dans la saison. En cas de retard, optez plutôt pour des plants en godets, qui supportent mieux la transplantation printanière.

PRÉPARER SA PLANTATION



Planter local

La marque "Végétal Local", développée dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité (en cours de déploiement) et déclinée régionalement, certifie la provenance locale des plants. Ceux-ci sont issus de graines récoltées dans divers endroits de la région pour obtenir des végétaux adaptés aux conditions locales. Cette méthode permet également de conserver le patrimoine génétique régional garantissant une meilleure adaptation au changement climatique et une résistance plus importante aux maladies. Pour plus d'informations sur la marque et pour trouver les producteurs près de chez vous, rendez-vous sur la page : <https://www.vegetal-local.fr>

La fourniture en végétaux doit être effectuée peu de temps avant la plantation. Les arbres et arbustes en racines nues ne doivent en aucun cas rester à l'air libre, sous peine de compromettre leur reprise. C'est pourquoi, dans l'attente de leur future implantation, ils doivent être mis en jauge (tas de sable ou de terre meuble) dans un endroit frais, abrité du vent et du gel.

En jauge !

La mise en jauge est une méthode de stockage temporaire des végétaux. Salvatrice, elle permet de conserver les plants dans l'attente de conditions optimales pour leur plantation.

Mais comment fait-on ?

- 1** Creuser une tranchée assez profonde pour pouvoir enfouir le système racinaire des plants.
- 2** Y disposer les racines des plants légèrement inclinés et reboucher avec un substrat léger.
- 3** Tasser et arroser généreusement.



Mise en jauge des plants

LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

Préparation du sol, protection des plants, entretien... tant d'étapes clés pour mener à bien un projet de végétalisation. Pour une plantation réussie, il ne reste plus qu'à suivre la recette !

Étape

1

La préparation du sol

Août à octobre

Le travail du sol participe grandement à la reprise des plants. Celui-ci, réalisé mécaniquement sur une largeur de 2 à 2,5 m de large, permet d'ameublir et d'aérer la terre, favorisant l'ancrage profond des racines et donc l'apport en eau et en éléments minéraux nécessaires à leur croissance. Il est effectué en deux temps : en profondeur en premier lieu, puis superficiellement.



1 Travail du sol en profondeur



Sous-solage* sur une profondeur de 50 à 80 cm



Entre fin août et fin octobre, par temps sec



Sous-soleuse, décompacteur, chisel

2 Travail superficiel du sol



Affinage et démottage de la terre en surface



Après le travail en profondeur



Rotavator, herse rotative, cover-crop

Opter pour l'huile de coude

Le travail du sol peut être réalisé mécaniquement à l'aide d'outils agricoles spécifiques ou manuellement, en réalisant des trous adaptés à la plantation réalisée. Lors de cette action, évitez de retourner le sol. Les 20 centimètres de terre les plus proches de la surface sont les plus riches en nutriments et doivent être replacés en surface après la plantation.



LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

Étape

2

La plantation

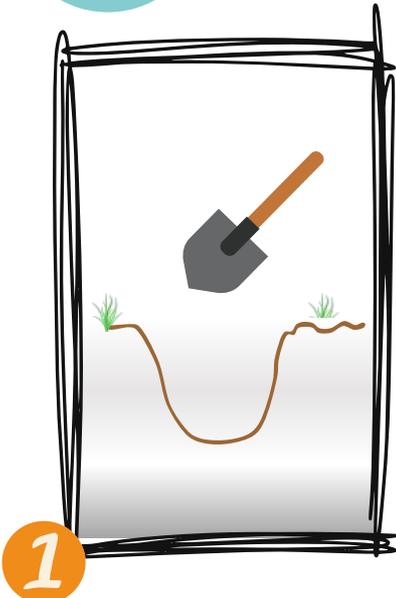
Décembre à février

Recette du pralin

1/3 d'eau

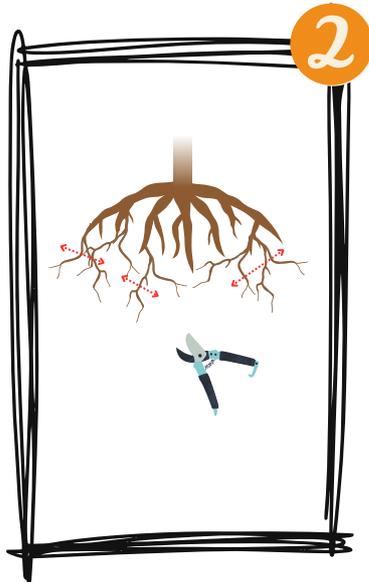
1/3 de terre

1/3 de bouse de vache



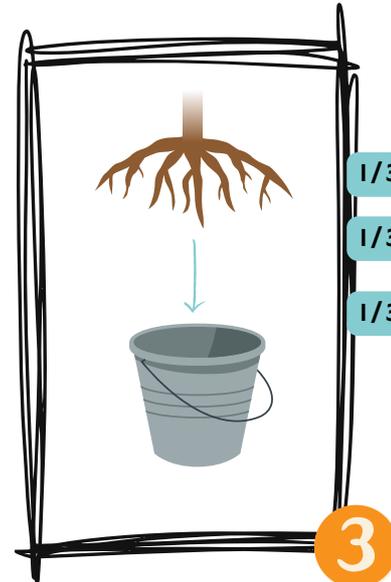
1

Creuser un trou pouvant contenir deux fois le volume des racines à la pelle et gratter le trou avec un outil à dents.



2

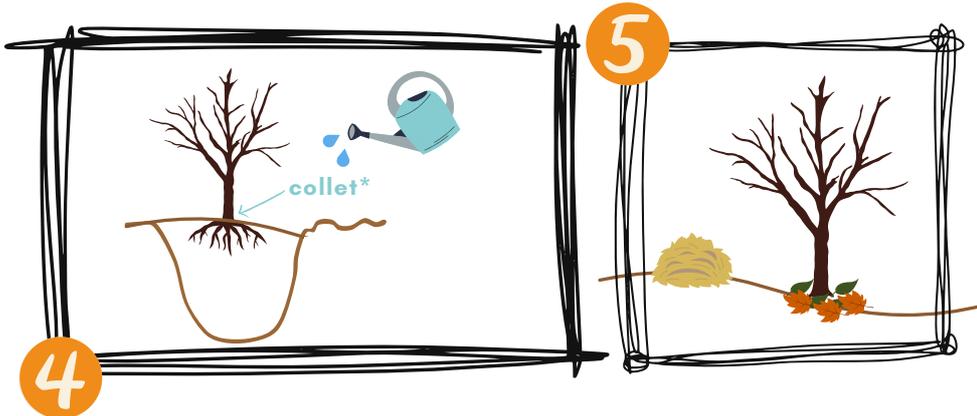
Habiller les racines : tailler les parties abîmées ou desséchées à l'aide d'un sécateur désinfecté, afin de favoriser une reprise saine.



3

Praliner les racines : enrober les racines d'un pralin pour leur apporter un substrat riche à proximité.

Alternative : déposez quelques poignées de compost au fond des trous.



4

Mettre le plant en terre en positionnant les racines à plat au fond du trou, et en plaçant le **collet*** (limite entre la tige et la racine) au niveau du sol. **Reboucher, tasser et arroser.**

5



Pailler en disposant en couche épaisse de la matière biodégradable : feuilles mortes, paille, broyat végétal...

Bon à savoir :

Vous pouvez placer des gaines de protection autour des plants pour les protéger des herbivores (chevreuils, lièvres...). Elle seront retirées au bout de trois ans pour ne pas gêner leur développement.



LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ?

À l'origine, le dicton concernait le bouturage à sec. La date du 25 novembre a été généralisée à la plantation de végétaux, les températures ni trop élevées ni trop froides n'induisant pas de stress chez les plants. Toutefois, avec les effets du changement climatique, il arrive régulièrement que certains arbres ou arbustes n'aient pas encore réalisé leur descente de sève (processus souvent causé par les premières gelées, déclenchant la chute des feuilles et permettant le stockage des réserves dans les racines) au moment de cette date clé. Dans ce cas, il est préférable de décaler les plantations au mois de décembre, avant les périodes de gelées récurrentes.

Étape

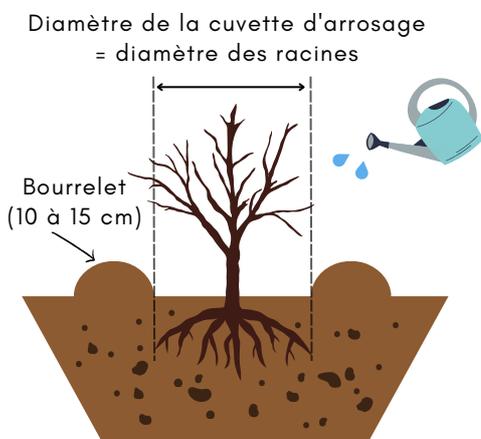
3

L'entretien de la plantation

Durant les 3 ans post-plantation

L'arrosage

Les plantations champêtres nécessitent peu d'arrosage. Toutefois, il peut être utile de donner un coup de pouce aux végétaux en période de sécheresse, surtout les premières années qui suivent la plantation. Pour cela, l'arrosage manuel est à privilégier. Il permet d'arroser en profondeur, et d'adapter la quantité d'eau apportée aux besoins de la plante. Contrairement aux idées reçues, l'arrosage au goutte-à-goutte n'est pas le plus adapté pour assurer l'apport en eau des plantations arborées. En effet, l'eau va rester dans la couche superficielle du sol et va favoriser l'enracinement en surface des arbres et des arbustes, qui n'auront plus besoin d'aller en profondeur pour répondre à leurs besoins hydriques.



Se jeter à l'eau !

Créer des cuvettes autour des végétaux améliore l'efficacité des arrosages car elles facilitent l'infiltration de l'eau. Privilégiez des arrosages espacés dans le temps mais abondants (15 à 40 L/plant), plutôt que des petits arrosages réguliers dont l'essentiel de l'eau apportée s'évaporera rapidement. Le sol sera correctement arrosé (ensemble des couches imbibées), dès lors que l'eau versée ne pourra plus être absorbée.

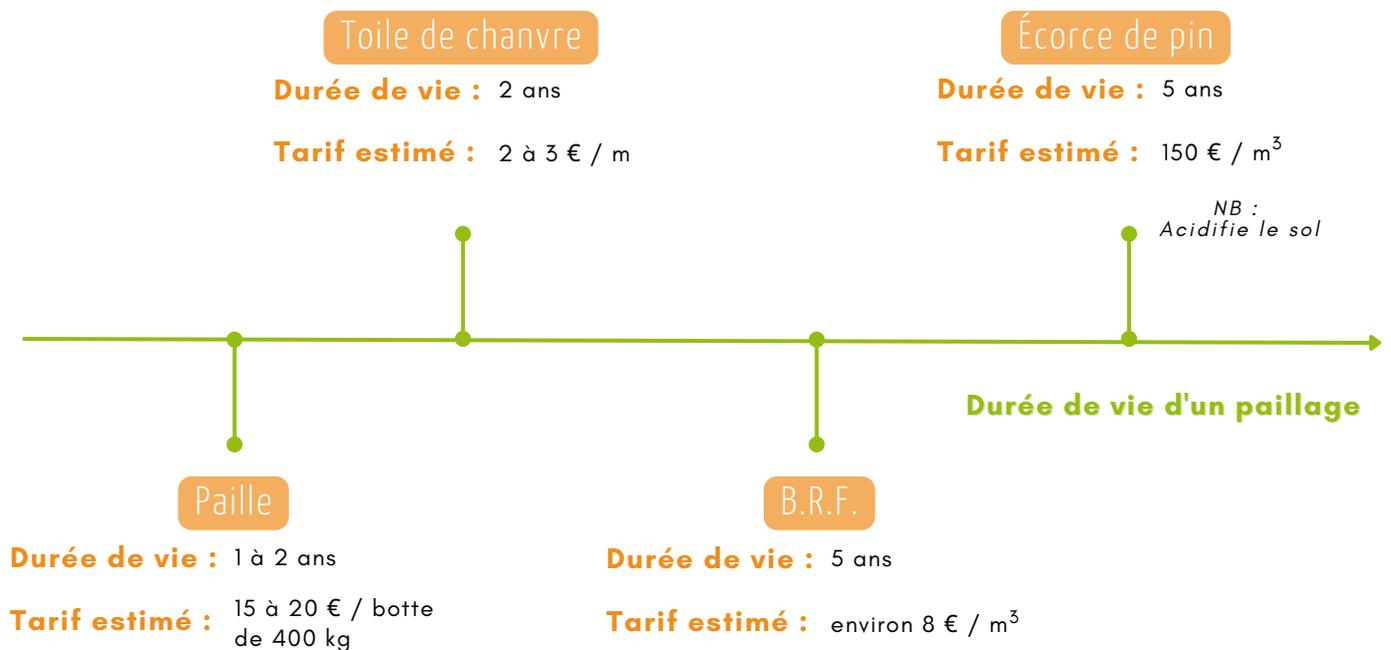
LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

Le paillage

Dans la nature, la terre est rarement mise à nu. Les déchets organiques se déposent et forment une couche qui participe à la création des sols. Le paillage (couche épaisse de matériaux naturels) reproduit ce procédé :

- Facilite l'entretien (désherbage)
- Limite les apports hydriques
- Intervient dans la régulation thermique de la couche superficielle du sol
- Favorise la formation d'**humus***, apportant nutriments et conditions de croissance idéales pour les végétaux, et la biodiversité des sols

L'essayer c'est l'adopter ! Toutefois sa durée de vie dépend du matériau choisi. Il est donc nécessaire de le renouveler régulièrement.



Utiliser les résidus de tonte en paillage est possible mais certaines précautions sont à prendre. Pour assurer toutes les fonctionnalités d'un paillage, les produits de tonte doivent être déposés en couche épaisse (10 cm et plus). Or cette matière riche en eau va alors fermenter et monter en température risquant ainsi d'affecter la croissance de vos végétaux. C'est pourquoi il est préconisé de laisser sécher la tonte avant de l'utiliser.

Le BRF, votre nouvel ami

Le bois raméal fragmenté (BRF), est issu du broyage de jeunes rameaux (de 5 à 7 cm de diamètre maximum). Il augmente la fertilité des sols, améliore sa structure et régule les besoins en eau des plantes. Véritable allié de vos plantations, il est aussi un atout pour le porte-monnaie. Il peut être réalisé chez soi à l'aide d'un broyeur, et participe à la valorisation des résidus de taille tout en limitant les apports de déchets verts en déchetterie.

LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

La taille

Contrairement aux idées reçues, les arbres et les arbustes n'ont pas besoin d'être taillés pour pousser. En revanche, cette action est nécessaire pour contrôler leur développement ou pour favoriser certaines productions (bois d'œuvre, fruits...). La taille est toujours un acte traumatisant pour les végétaux. Elle doit donc être effectuée de la bonne manière, au bon moment, et uniquement lorsque cela est nécessaire. On peut distinguer deux types de taille : la **taille de formation** et la **taille d'entretien**. Dans les deux cas, il sera nécessaire d'effectuer une coupe nette, afin de former un bourrelet cicatriciel assurant la fermeture de la plaie formée.

Une boîte à outils adaptée

Les plaies formées lors de la taille sont des portes d'entrée pour les champignons et les bactéries. Pour éviter la transmission de maladies, il faut utiliser un matériel désinfecté et adapté à la dimension des éléments taillés (sécateur, scie japonaise, tronçonneuse...).

Halte à l'épareuse-broyeuse ! Cet outil entraîne des dégâts irréversibles et nécessite un passage annuel. Pour pallier cela, il existe des alternatives comme le lamier à couteaux ou à scies qui permet d'espacer les interventions dans le temps et réalise des coupes franches.

La **taille de formation** a pour but d'équilibrer les végétaux après la plantation, afin qu'ils se développent correctement selon la forme souhaitée. Elle consiste à supprimer les branches latérales des arbres de haut-jet pour favoriser leur croissance en hauteur, ou à rabattre les arbustes à 15 cm du sol afin d'encourager leur croissance latérale et donc leur étoffement. Ainsi, un arbre qui aura été choisi en adéquation avec les contraintes du projet, s'il est bien formé, nécessitera ensuite très peu d'opérations de taille d'entretien.



La coupe doit être perpendiculaire à l'axe de la branche à couper

A retenir pour une taille de formation réussie



Dans les trois années suivant la plantation, en hiver



Sécateur ou scie japonaise

LA RECETTE D'UNE PLANTATION RÉUSSIE

La **taille d'entretien** concerne des végétaux plus âgés. Elle a pour objectif de limiter l'étalement latéral et de stimuler la densification des arbustes. La taille ne doit jamais être effectuée entre les mois de mars et de juillet afin de ne pas déranger la faune et notamment les oiseaux qui nichent à cette période.

Paroles d'expert !

Étêter un arbre ne l'empêchera pas de pousser en hauteur. En revanche cela va le fragiliser et le rendre dangereux. La coupe doit toujours être effectuée latéralement (pour les haies, elle doit garantir une épaisseur minimum de deux mètres afin de conserver leurs fonctions). Une fois que la plantation s'est bien étoffée, laissez la végétation herbacée se développer au pied des arbres et arbustes, cela participera à améliorer la biodiversité de la zone plantée.

A retenir pour une taille d'entretien réussie



Tous les 5 à 10 ans, en hiver



Scie d'élagage pour les arbres isolés, lamier à couteaux (pour les branches de petit diamètre) ou à scies (branches jusqu'à 15 cm de diamètre) pour les haies

De la vie après la mort

Les vieux arbres fourmillent de vie. Ils sont des refuges pour de nombreuses espèces communes et protégées, telles que les **espèces cavernicoles*** (chauves-souris, chouettes, pics...) ou **saproxylophages*** (espèces qui se nourrissent de bois mort - lucane cerf-volant, scarabée rhinocéros). L'abattage systématique est donc à éviter. Les conseils d'un professionnel de l'arbre peuvent être utiles pour concilier sécurité et maintien de ces habitats en régression.



GLOSSAIRE

ACMG

Association Climatologique de Moyenne Garonne

AUXILIAIRE DE CULTURE

Organisme utile aux plantes cultivées, en tant que prédateur ou parasite des agresseurs des cultures, ou bien comme pollinisateur indispensable à la fécondation de nombreuses espèces

COLLET

Partie d'une plante intermédiaire entre la tige et la racine

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE

Couloir naturel utilisé par la faune et par la flore pour aller d'un milieu à un autre

CPIE

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

ESPÈCE CAVERNICOLE

Espèce animale ou végétale vivant dans les grottes, les galeries souterraines et les habitats obscurs et humides

ESPÈCE SAPROXYLOPHAGE

Espèce qui dépend, pendant son cycle de vie, du bois mort ou mourant des arbres

HUMUS

Matière du sol issue de la décomposition et de la transformation chimique et biologique des débris végétaux

RÉSERVOIR BIOLOGIQUE

Espace vital pour la biodiversité, ce sont des habitats pour la faune et la flore, des zones de reproduction, d'alimentation ou encore des refuges

SEPANLOG

Société pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature en Lot-et-Garonne

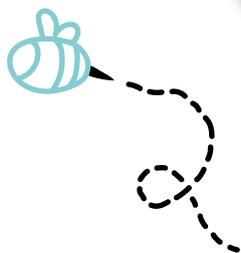
SOUS-SOLAGE

Technique agricole utilisée pour décompacter le sol en profondeur (50 cm)

VÉGÉTATION PIONNIÈRE

Premières espèces végétales à s'établir dans des zones sans végétation

POUR ALLER PLUS LOIN



Végétaliser en Val de Garonne - Guyenne - Gascogne

- [Végétaliser les espaces publics - Boîte à outils du Val de Garonne Agglomération](#)
- [Guide des essences locales en Val de Garonne-Guyenne-Gascogne](#)

Comprendre le rôle des arbres dans le déplacement des espèces :

- [Ecologie.gouv.fr - Trame verte et bleue](#)
- [Trame verte et bleue](#)
- [OFB - trame verte et bleue](#)

Cultiver son savoir sur le paillage :

- [Terre & Humanisme - N°3 Couverture du sol](#)
- [Ademe - Comment bien pailler au jardin](#)
- [OFB - Pribilégiez le paillage naturel dans les jardins](#)

Maîtriser l'art de la taille :

- [Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine](#)
- [CAUE 77 - Entretien d'une haie](#)

En savoir plus sur les services écosystémiques rendus par les arbres :

- [Cerema - Les services rendus par les arbres](#)
- [Plante & Cité - Services écosystémiques rendus par les arbres urbains](#)

Les plantations dans la loi :

- [Service-public.fr - Plantations \(haies, arbres, arbustes...\)](#)
- [Legifrance - La mitoyenneté](#)
- [Legifrance - Code rural](#)

Appréhender les mystères du sol :

- [Planet-vie.ens.fr - Le sol, l'épiderme vivant de notre planète](#)
- [Terre & Humanisme - N°1 Le sol](#)
- [Cen-rhonealpes.fr - La vie du sol](#)

Plantation de haies champêtres

Dispositif départemental : l'Arbre Dans le Paysage Rural (ADPR)

Depuis 1995, le Département de Lot-et-Garonne aide financièrement agriculteurs, collectivités et privés à planter des haies champêtres.

Renseignez-vous !

dat-tee@lotetgaronne.fr

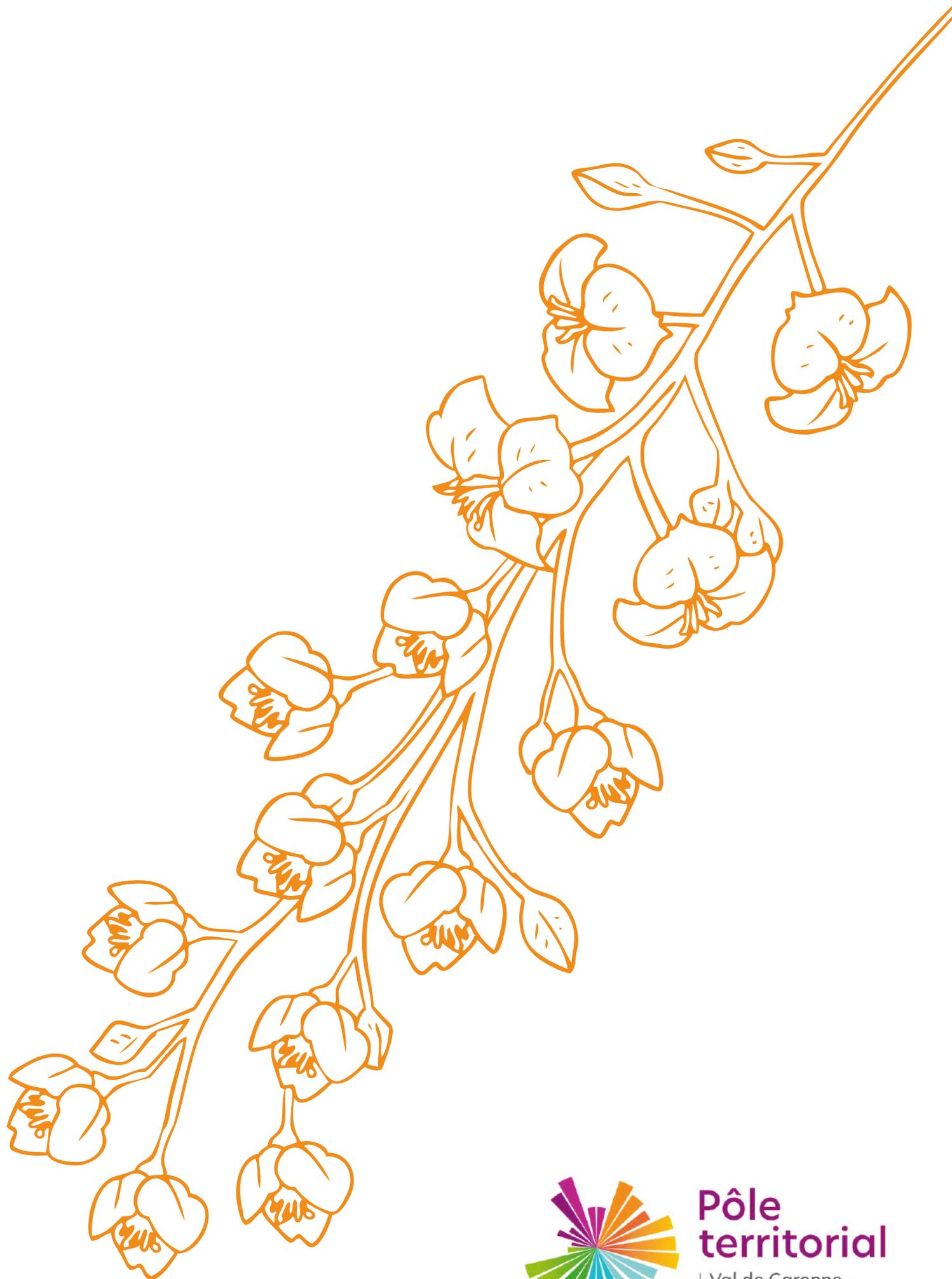
Tél : 05 53 69 44 48

POUR VOIR PLUS LARGE

Carte des entités paysagères du Lot-et-Garonne



Le Val de Garonne Guyenne Gascogne est composé de six des neuf entités paysagères que compte le département.



**Pôle
territorial**

Val de Garonne -
Guyenne - Gascogne